



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 13 septembre 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Andrea Baumann, Coordinatrice politique

Merci, Madame la Présidente.

Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Madame Nakamitsu, pour son intervention.

Comme nous nous sommes déjà exprimés sur ce sujet il y a moins de quinze jours, permettez-moi de brièvement réitérer la position de la Suisse en cinq points clés :

Premièrement, la grave situation actuelle est la conséquence directe de l'agression militaire de la Russie, que nous condamnons. Nous n'accepterons pas les tentatives de se soustraire à cette responsabilité ou de justifier un tel acte illégal. L'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Deuxièmement, l'impact de cette guerre sur les civils, les infrastructures civiles et la situation humanitaire est intolérable. La Suisse présente ses condoléances aux familles et aux proches des trois membres du personnel du CICR tués hier dans la région de Donetsk. Nous rappelons que le personnel humanitaire doit être protégé et respecté. Nous condamnons toutes les attaques indiscriminées qui font des victimes civiles. Nous réitérons l'obligation pour toutes les parties au conflit de respecter strictement le droit international humanitaire, y inclus les règles régissant la conduite des hostilités. Les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme sont inacceptables en toutes circonstances.

Troisièmement, nous sommes profondément consternés par le fait que l'agression militaire russe semble continuer à être alimentée par des transferts d'armes et de munitions vers la Russie par des tiers, y compris, selon des rapports, des missiles balistiques. La Suisse a toujours insisté sur le fait que les États doivent pleinement respecter et se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu des accords internationaux de contrôle des armements. Ceci inclut les résolutions pertinentes de ce Conseil, légalement contraignantes, mais également des engagements d'ordre politique qui visent à la transparence et la confiance.

Quatrièmement, des efforts sincères sont nécessaires pour progresser vers une paix juste et durable en Ukraine. Comme l'a affirmé la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires ad intérim dans cette Chambre il y a deux jours : « Protéger les civils et, en fin de compte, mettre fin à cette guerre, est une question de volonté ». La Suisse continuera à s'engager dans des discussions de bonne foi visant à mettre fin à cette guerre, en pleine conformité avec les principes de la Charte des Nations unies.

Et finalement, afin de rétablir le respect de la Charte des Nations unies, de mettre fin aux souffrances et de progresser vers une paix durable, nous appelons à nouveau instamment à la Russie de retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien. Si la dévastation des deux ans et demi écoulés ne peut être effacée, il est encore temps d'empêcher de nouvelles tragédies.

Je vous remercie.

Thank you, Madam President.

I thank the High Representative for Disarmament Affairs, Ms Nakamitsu, for her briefing.

As we already spoke on this subject less than a fortnight ago, allow me to briefly restate Switzerland's position in five key points:

Firstly, the current grave situation is the direct consequence of Russia's military aggression, which we condemn. We will not accept attempts to evade responsibility or to justify such an illegal act. Ukraine has the right to ensure its security and defend its territorial integrity and sovereignty.

Secondly, the impact of this war on civilians, civilian infrastructure and the humanitarian situation is intolerable. Switzerland offers its condolences to the families and loved ones of the three ICRC staff members killed yesterday in the Donetsk region. We reiterate that humanitarian personnel must be protected and respected. We condemn all indiscriminate attacks causing civilian casualties. We recall the obligation of all parties to the conflict to strictly respect international humanitarian law, including the rules governing the conduct of hostilities. Violations of international humanitarian law and human rights are unacceptable in all circumstances.

Thirdly, we are deeply dismayed by the fact that Russia's military aggression appears to continue to be fueled by third-party transfers of arms and munitions to Russia, including, according to reports, ballistic missiles. Switzerland has always insisted that states must fully respect and comply with their obligations under international arms control agreements. This includes the relevant resolutions of this Council, which are legally binding, but also political commitments aimed at transparency and confidence- building.

Fourth, sincere efforts are needed to make progress towards a just and lasting peace in Ukraine. As the Acting Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs stated in this Chamber two days ago: "Protecting civilians, and ultimately ending this war, is a matter of will". Switzerland will continue to engage in good-faith discussions aimed at bringing this war to an end, in full compliance with the principles of the UN Charter.

And finally, in order to restore respect for the UN Charter, end the suffering and move towards lasting peace, we once again urge Russia to withdraw all its troops from Ukrainian territory. If the devastation of the past two and a half years cannot be undone, there is still time to prevent further tragedy.

I thank you.